



**COMPTE RENDU CAPL ZONE NORD
MOUVEMENT LOCAL DES AGENTS C
AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2011 :**

UNE SITUATION CATASTROPHIQUE !

La CAPL, présidée par Madame Giraud, s'est déroulée le 7 juillet. Les élu-e-s de la CGT Finances Publiques ont lu une déclaration liminaire où ils ont entre autres dénoncé les suppressions massives d'emplois à la DGFIP et dans la catégorie C en particulier, ainsi que les importantes vacances d'emplois, entraînant une dégradation sans précédent de nos conditions de travail. **Ainsi sur Paris viennent s'ajouter aux 190 suppressions d'emplois effectives au 1^{er} septembre 2011 un manque de 85,8 emplois C en tenant compte des temps partiels, dont 32,3 postes vacants sur la zone Nord.**

C'est comme si Paris se trouvait amputée des emplois C de 3 arrondissements !

Malgré l'envoi par la direction de documents préparatoires rectificatifs à la suite d'erreurs signalées par les OS, il s'avère qu'en séance plusieurs omissions dans les départs sont relevées (réussites à des concours, mutations vers la gestion publique, 3 transferts d'emplois vers la direction des services informatiques - ce sont au total 21 emplois C de la filière fiscale qui sont transférés de la DRFiP Paris vers la DiSI Paris-Champagne -, etc.). A cela s'ajoutent des arrivées plus qu'hypothétiques (par exemple des agents reçus à plusieurs concours...).

La situation réelle dans les services est donc bien pire que le solde comptabilisé au début de ce compte rendu, et ce n'est pas la cellule EDRA totalement dépourvue d'effectif (la seule agente qui y est affectée sur les 6 postes prévus au TSM part en congé formation le 01/11/2011 !) qui pourra combler les chaises vides... Les lauréats des listes complémentaires recrutés en octobre 2011 grâce aux revendications locales et nationales des élu-e-s de la CGT Finances Publiques ne seront pas non plus en nombre suffisant pour pallier ces vacances de postes.

Compte tenu de la situation des effectifs, les élu-e-s de la CGT Finances Publiques ont voté contre ce mouvement.

Concernant les situations particulières évoquées par les OS (seuls la CGT et Solidaires ont des élu-e-s à la CAPL C), la présidence écoute mais ne prend aucune décision pour tenir compte des difficultés vécues par les agents. La seule chose que nous avons pu arracher au bout de discussions interminables est l'engagement de la direction de se « rapprocher » des agents concernés pour évoquer avec eux leur situation ! Ceci n'aboutissant bien évidemment à aucune solution alternative pour eux...

Par ailleurs, la mise en place du 8^{ème} échelon du dernier grade de la catégorie C pourrait se faire par tableau d'avancement. Cette solution serait inadmissible car elle priverait un nombre très important de collègues du bénéfice de ce 8^{ème} échelon. Affaire à suivre...